[Incroyablement légères]

Utilisation (*)

Comme protection contre les risques mécaniques.
Projections de solides, d'éclats, de particules, chocs...
Meulage, industrie, sport, laboratoires, assemblage automobile, etc.
Protection contre les UV.

Caractéristiques techniques

- Lunettes de protection.
- Protection anti-UV.
- **Epaisseur oculaire:** 2.00 mm.
- **Monture et écran:** polycarbonate incolore.
  Vis en acier inoxydable.
- **Dimensions:** Longueur 160 mm.
  Largeur 135 mm.
- **Conditionnement :** - carton de 100 unités.
  - boîte de 10 unités.

En savoir plus sur **www.singer.fr**

Principaux atouts

- Modèle très léger pour moins de fatigue au travail.
- Modèle effilé, agréable à porter.
- Fabrication ISO9001.
- Forme légèrement arrondie: épouse parfaitement la forme du visage pour une excellente protection.

Conformité

Cet équipement a été testé suivant les normes européennes suivantes :
EN166 : 2001, protection individuelle de l'oeil, spécification,
EN170 : 2002, protection individuelle de l'oeil, filtres pour l'ultra-violet,
Il est conforme à la Directive Européenne **89/686/CEE** relative aux Equipements de Protection Individuelle (EPI).
Attestation d'examen CE de type délivrée par **BSI** (Royaume-Uni), organisme notifié **n°0086.**

Protection-mécanique	Symbole **FT**	Protection contre les particules lancées à grande vitesse à des températures extrêmes (point 7.34. de l'EN166 : 2001). (correspond à l'impact d'une bille d'acier de diamètre de 6 mm et ayant une masse minimale de 0.86 g lancée à 45 m/s).
Qualité optique	Symbole **1**	Classe 1 (travaux continus).
Monture	Symbole **2C.1.2**	Perception des couleurs : peut être altérée (sauf marquée 2C). Applications spécifiques : à utiliser avec des sources qui émettent un rayonnement ultraviolet prédominant aux longueurs d'ondes < 313 nm et lorsque l'éblouissement n'est pas un facteur important.Cela s'applique aux rayonnements U.V.C et à la plupart des U.V.Bb). Source spécifique : Lampes à vapeur de mercure à basse pression, telles que celles utilisées pour stimuler la fluorescence ou les «lumières noires»., les lampes actiniques et germicides. b) U.V.B:280 nm à 315 nm et U.V.C: 100 nm à 280 nm.

Votre partenaire **Prosur®**

(*) Exemples d'utilisation données à titre indicatif; il appartient à l'utilisateur final de vérifier si le produit est adapté ou non à l'usage envisagé. Avant toute utilisation, lire la notice jointe avec le produit. Edition LS 23/07.14. Crédit photo(s): Singer, Fotolia